

AA367

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 240 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Connaître et analyser la responsabilité civile et l'assurance de RC des professionnels de l'immobilier

COMPÉTENCES VISÉES

- Expliquer les conditions de garanties (limites, plafonds et franchises).
- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables.

PROGRAMME

A. RESPONSABILITÉ DES AGENTS IMMOBILIERS

1. Statut, conditions d'exercice de la profession, diverses activités
2. Mandat, obligations
3. Responsabilité contractuelle / extracontractuelle, illustrations
4. Garanties d'assurance, gestion d'un sinistre

B. RESPONSABILITÉ DES NOTAIRES

1. Conditions d'exercice de la profession
2. Responsabilité contractuelle / extracontractuelle, illustrations
3. Garanties d'assurance, gestion d'un sinistre

C. RESPONSABILITÉ DES SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ

1. Conditions d'exercice de la profession
2. Mandat
3. Responsabilité contractuelle / extracontractuelle
4. Garanties d'assurance, gestion d'un sinistre

D. RESPONSABILITÉ DES DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIERS

1. Conditions d'exercice de la profession
2. Responsabilité contractuelle / extracontractuelle
3. Garanties d'assurance, gestion d'un sinistre

PUBLIC

- Intermédiaires d'assurance
- Régleurs de sinistres responsabilité civile professionnelle
- Souscripteurs
- Juristes d'assurance
- Professionnels de l'immobilier

PRÉ-REQUIS

Principes de la responsabilité civile et de l'assurance de RC professionnelle.

POINTS FORTS

Formation à jour des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles.

Illustrations au travers d'études de cas.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 05A - Souscription des risques non standard, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des études de cas
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation